

**S.E. M. Alassane OUATTARA**  
*Président de la République de Côte d'Ivoire*

*La Côte d'Ivoire doit relever le défi de l'impunité et de la complémentarité.*

**Excellence, Monsieur le Président de la République,**

Nous avons l'honneur de vous écrire au nom de la *Coalition pour la Cour pénale internationale* (CCPI), un réseau mondial de plus de 2500 organisations non-gouvernementales présentes dans 150 pays et travaillant en partenariat pour renforcer la coopération internationale avec la Cour pénale internationale, garantir que la Cour soit juste, efficace et indépendante, et qu'elle rende une justice effective aux victimes de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

**Excellence, Monsieur le Président de la République,**

Dans une Déclaration faite sur le perron de l'Elysée le 02 Février 2016, vous aviez affirmé « ...Je ne sais pas ce que veut dire justice des vainqueurs, la justice est la même pour tous ... la Côte d'Ivoire veut résolument s'engager et renforcer l'Etat de droit et cela veut dire que tous les procès iront jusqu'au bout, que ce soit à la Haye ou en Côte d'Ivoire... »

La Coalition pour la Cour Pénale Internationale a été très encouragée par l'adoption depuis mars 2015 des projets de réforme du Code Pénal et du Code de procédure pénale qui visent à mettre l'arsenal juridique répressif ivoirien en conformité avec le Statut de Rome et fait disparaître la prescription de l'action publique en matière de crimes contre l'humanité.

La Côte d'Ivoire a toujours montré son engagement permanent envers la Cour Pénale Internationale (CPI) et le système de justice internationale et doit démontrer encore une fois son attachement à la justice et l'état de droit en adoptant des textes législatifs qui donnent véritablement aux juridictions nationales le droit d'enquêter, de poursuivre, juger et punir les auteurs des crimes que nous dénonçons.

Vous avez là l'opportunité d'œuvrer pour une justice effective basée sur la complémentarité, aux victimes ivoiriennes, par la poursuite de l'ensemble des auteurs présumés de graves crimes et en leurs permettant une réparation équitable.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

La Responsabilité de Protéger est un engagement pour prévenir et interrompre les atrocités de masse. La présente correspondance que la Coalition pour la Cour Pénale Internationale adresse à votre Autorité s'inscrit dans le cadre de notre Campagne pour la Justice Globale du mois de Septembre 2016 consacré à la Côte d'Ivoire.

En cette période de larges consultations en vue de la rédaction d'une nouvelle constitution en Côte d'Ivoire, nous voulons garder l'espoir que sous votre présidence, la Côte d'Ivoire se dotera d'institutions fortes pour continuer à lutter contre l'impunité et à donner droit à la justice et à la réparation pour chaque citoyen ivoirien.

Veillez croire, Excellence Monsieur le Président de la République, en l'expression de nos sentiments très respectueux.



**Jelena Pia-Comella,**  
*Directrice Exécutive Adjointe*

  
Clément Capo-Chichi,

*Coordinateur Régional pour l'Afrique*

**CC:**

**S.E.M DANIEL KABLAN DUNCAN**

Premier ministre de Côte d'Ivoire

**S.E M SANSAN KAMBILE**

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

**S.E.M GUILLAUME KIGBAFORI SORO**

Président de l'Assemblée nationale